



**Procès-verbal
Rencontre du conseil d'établissement
Le 7 juin 2022
De 18h30 à 20h30
Rencontre à la bibliothèque**

Présences

Direction : Thierry Giroux, directeur adjoint

Enseignants : Marie-Josée Bruneau, Nathalie Lacroix, Angélique Gauthier.

Parents : Marilaine Bolduc-Jacob (P), Geneviève Tringali, Fabienne Boureau, Halima Benbrahim (substitut), Rida Cherqui (substitut)

Personnel de soutien/professionnel : Nathalie Bastien

Élève : Isaac Varin

Absentes : Nadine Leduc (directrice), Josée Charette (enseignante), Dominique Chandonnet (parent), Nadia Outamant Jeniani (parent), Jacinthe Leblanc (parent), Soledad Dextre (TES), Arianne Norca Gilles (élève)

Invitée : Caroline Waszczuk, directrice adjointe

Pas de membre du public

1. Mot de bienvenue

La présidente ouvre la rencontre. M Giroux agit à titre de direction en remplacement de Mme Leduc qui est présentement en vacances.

2. Vérification du quorum et ouverture de la réunion à 18h40

Le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Adoption)

La présidente ajoute les points suivants à l'ordre du jour :

Ajout 5.2 Critères de sélection d'une direction

Ajout de deux pièces jointes dans la correspondance

Ajout d'un point au varia : Calendrier scolaire – horaire de la rentrée

L'ordre du jour est approuvé avec les ajouts par Mme Lacroix et appuyé par M. Cherqui.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 mai 2022 (Adoption)
(Pièce jointe # 1)**

Des modifications ont été apportées au PV du 17 mai 2022 et sont présentées en pièce jointe.

Le PV modifié du 17 mai est adopté par M. Cherqui et secondé par Mme Gauthier.

5. Suivi de la rencontre du 17 mai 2022

5.1 Cahier d'activités – achat en ligne ou non (Décision)

Statu quo pour la prochaine année scolaire, c'est-à-dire que les élèves recevront leurs cahiers d'activités à l'école à la rentrée scolaire.

Des démarches seront entreprises auprès de la Coop Maisonneuve pour voir la faisabilité et l'intérêt des parents à se procurer les cahiers d'activités auprès de ce fournisseur.
Adopté à l'unanimité.

5.2 Critères de sélection d'une direction (Information)

Il y a eu dépôt du document auprès du secrétariat général du CSSDM et une copie a été remise à la direction.

À préciser pour la prochaine année scolaire : clarifier la responsabilité de la direction concernant la sécurité à l'extérieur de l'école et d'autres précisions en annexe pour bonifier le document.

6. Période au public

Aucun membre du public

7. Mot de la présidente du CÉ

7.1 Correspondance (Information)

Année difficile, mais on est heureux de se voir en présentiel! Le rapport annuel devra être présenté avant le 30 juin. La présidente s'engage à nous le présenter par courriel au moins une semaine avant pour nous laisser le temps de réagir.

Un parent a écrit concernant l'obligation de porter l'uniforme scolaire ou d'utiliser le fournisseur; comme on est en contrat avec Raphaël U jusqu'en 2024-2025, ce fournisseur sera utilisé par les élèves de l'école. Les parents qui ont de la difficulté à acheter l'uniforme scolaire ont des alternatives présentées dans le code de vie.

Dépôt du *Saviez-vous que*, un document du ministère de l'Éducation destiné aux CÉ.

Information : à 14h00 demain le 8 juin, il y aura séance ordinaire de l'administrateur de la tutelle du CSSDM.

8. Intervention de la direction (Information)

Info-parents a été envoyé : dernière publication de l'année scolaire 2021-2022.

9. Affaires éducatives

9.1 Projet éducatif 2018-2023 2.0 (Pièce jointe #2)

Présentation du projet éducatif de l'école dans sa version école avec la présentation des orientations, des objectifs, des moyens et des conditions de réalisation.

À noter que la présentation du projet éducatif sur le site Internet de l'école (dans sa version publique) présente les faits et les constats dans une même section et que les conditions de réalisation n'y apparaîtront pas afin de permettre aux comités qui seront mis en place cet automne d'avoir toute la latitude voulue pour l'élaboration de celles-ci.

Le projet éducatif est approuvé par Mme Bolduc-Jacob et appuyé par Mme Lacroix.

9.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Adoption) (Pièces jointes 3A et 3B)

Dépôt du document *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PLVI)* : présentation des grandes lignes. Des ateliers de prévention seront offerts à l'ensemble des élèves afin de les sensibiliser à différentes situations et d'autres organismes (partenaires externes) viendront aider des jeunes dans des situations plus particulières.

Le PLVI est adopté par la majorité.

9.3 Session d'examens (Approbation) (Pièce jointe #4)

Dépôt de la session d'examens de fin d'année.

Suggestion pour l'année prochaine : la session peut-elle être envoyée plus tôt et peut-on y inscrire les heures pour les examens?

Horaire adopté à l'unanimité.

10. Affaires administratives

10.1 Fournitures scolaires 2022-2023 (Approbation)

Dépôt du document.

On suggère qu'une lettre aux parents accompagne le document et qu'il y ait un ajout mentionnant que d'autres fournitures scolaires pourraient être exigées à la rentrée, notamment par les enseignants des options et ceux qui seront nouveaux ou qui étaient absents lors de cette collecte de données.

Modification : Enlever le logo de la CSDM en bas à droite et le remplacer par celui du CSSDM.

Un parent demande à quel moment ils seront informés de la liste des fournitures scolaires. Réponse de la direction : un courriel sera envoyé aux parents pour leur mentionner que toute l'information sur la rentrée scolaire sera disponible sur le site Internet de l'école. Ce courriel devrait être envoyée durant la première semaine de juillet.

Le document avec modifications est approuvé par M. Cherqui et secondé par Mme Bolduc-Jacob.

10.2 Budget proforma (Adoption)

En l'absence de Mme Leduc, c'est Mme Waszczuk qui présente ce point. Avant de le soumettre au CÉ, elle a confirmé avec Mme Leduc que le proforma était conforme (les budgets installés dans la situation financière correspondent à ce qui avait été projeté).

L'esprit de cet exercice financier est de planifier le plan de l'effectif de l'école et le matériel de l'école.

Explications données par Mme Waszczuk sur la ventilation des budgets.

Fonds 1 local (payé par l'école) et fonds 1 central (payé par le CSSDM : effectif enseignants).

Budget régulier : l'écart est dû à la fermeture des classes d'accueil.

Fonds 6 : enveloppes ministérielles (ex. : PIA (cette enveloppe sert uniquement à la libération des enseignants pour l'élaboration ou le suivi en lien avec les PIA), enveloppe lecture (achat de livres), montant pour les sorties culturelles, etc.)

Il est demandé à la direction de présenter une résolution afin que les montants pour les frais scolaires dans le fonds 4 soient versés dans le fonds 9.

Mme Boureau adopte le budget proforma et Mme Gauthier seconde.

10.3 Assemblée générale de septembre 2022 (date et heure) (Information)

La rencontre de parents aura lieu le jeudi 15 septembre 2022.

Les membres de l'OPP ont discuté de la formule à adopter pour faire leur AG.

La formule avec deux dates différentes pour l'AG et la rencontre de parents en présentiel a été écartée.

L'assemblée générale pourrait être tenue en virtuel à une autre date.

L'OPP pourrait avoir un kiosque d'information le soir de la rencontre de parents afin de donner des informations sur les instances démocratiques : CÉ, OPP, etc.

Proposition : présence de parents bénévoles le soir de la rencontre de parents (kiosque) et qu'une rencontre virtuelle ait lieu à une date ultérieure à déterminer.

Décision :

Avoir un kiosque de l'OPP à la rentrée des élèves de 1^{re} secondaire (mandater l'OPP)

Une heure avant la rencontre de parents du 15 septembre 2022 aura lieu l'AG des parents à 18h00 (CÉ - OPP- Comité de parents).

11. OPP

La dernière rencontre a servi à faire le bilan.

Le rôle joué par l'OPP avec le magasin solidaire a été mieux défini.

Les membres de l'OPP ont également participé à la promotion des ateliers Édu-Pop et à l'accompagnement des formateurs et formatrices lors des ateliers.

Le rôle à jouer auprès du comité vert reste à redéfinir pour la prochaine année scolaire.

12. Tour de table

12.1 Élève

La journée verte a été un succès; les activités diversifiées ont été appréciées et il y a eu un bon taux de participation.

Journées civiles pour la prochaine année scolaire : 14 février (St-Valentin); 31 octobre (Halloween); 2 décembre (Guignolée); 23 décembre (interculturel - Noël); 20 avril (Jour de la Terre).

12.2 Parents

Pas d'intervention

12.3 Parents délégués

Comité de parents : élection de 5 parents au CA du CSSDM au 2^e tour. Au District Est, Antoine Gagné représentera notre district à partir du 1^{er} juillet.

Le moyen de pression des directions de boycotter les CÉ n'a pas été retenu dans notre centre de services scolaire.

Prochaine rencontre le 14 juin des parents délégués. Notre présidente sera présente.

12.4 Enseignant.e.s

L'album des finissants est en retard à cause de problèmes d'effectifs. L'album devrait être remis le 14 juin. Distribution prévue le 17 juin après l'examen de français ou au bal s'il y a encore des retards.

12.5 Professionnelles et personnel de soutien

Pas d'intervention

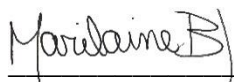
13. Varia

13.1 Calendrier scolaire 2022-2023

Horaire clarifié

14. Levée de l'Assemblée à 21h00

Adoptée par Mme Lacroix et appuyée par Mme Boureau.



Marilaine Bolduc-Jacob
Signature de la présidente sortante

Thierry Giroux
Signature de la direction adjointe
(Remplacement de Mme Leduc à la séance)

Date : 27 / 06 / 2022

Secrétaire de la réunion : Nathalie Bastien